

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.  
HORS-DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

ARRIVÉES A									CAHORS			MONTAUBAN			TOULOUSE
CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. pr Montaub.	Arrivées	Dép. pr Cahors	Dép. pr Toulouse	(Arrivée)		
ARRIVÉES	DÉPARTS														
10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin.	6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin.	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m.	Midi 18 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s.	11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m.	4 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 56 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 21 <sup>m</sup> mat.		
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup> s.	2 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> soir.		
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	•	4 39 m.	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —		

Train de foire : Départ de Libos à 6<sup>h</sup> 50<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 8<sup>h</sup> 56<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 10 Septembre.

### LES MISÈRES DE L'AGRICULTURE

Nous lisons dans l'Union du Lot :  
C'est un fait indéniable que l'agriculture souffre, que la terre ne nourrit plus celui qui la cultive, que les ouvriers des champs et les petits propriétaires s'imposent des privations inouïes, et que l'émigration commence à dépeupler les campagnes.  
A quand remonte cette période de misère agricole ?  
C'est l'homme des champs qui va répondre à cette question.  
Interrogez-le, du nord au midi, de l'est à l'ouest, et partout vous entendrez cette note uniforme :  
— « Avant la République, nos denrées se vendaient bien, les pièces d'or circulaient partout ; depuis quinze ans tout a baissé, on ne fait de l'argent ni avec le blé, ni avec les autres céréales, ni avec le bétail, et non-seulement nous ne voyons plus de pièces de 20 fr., mais les pièces de 20 sous deviennent rares. »  
Est-ce vrai ? Dira-t-on que le paysan exagère ?  
Écoutez à son tour le ministre de l'agriculture lui-même.  
Dans l'Exposé des motifs de la loi sur les douanes, présentée le 15 août 1884 — il y a juste un an, — il s'exprimait ainsi :  
« La France traverse depuis plusieurs années une crise agricole des plus douloureuses, qui l'atteint dans les sources mêmes de sa richesse et qui réagit profondément sur l'état des finances du pays. »  
Et les rapports faits à la Chambre et au Sénat (15 décembre 1884 et 16 mars 1885) confirment ce lamentable Exposé, dans lequel le ministre constatait que la crise a entraîné une dépréciation de 25 à 30 % de

la valeur de la terre, et que cette perte, qui se chiffre à 27 milliards depuis 1879 seulement, frappe la classe la plus nombreuse et la plus intéressante, celle des petits propriétaires et des petits cultivateurs !  
Un pays s'appauvrit quand il achète à l'étranger plus qu'il ne lui vend. L'or qui passe ainsi la frontière émigre sans chances de retour.  
Or, depuis cinq ans, nous avons acheté à l'étranger pour un milliard trois cent vingt-huit millions de plus que nous lui avons vendu.  
Le gouvernement lui-même se fournit de blé en Amérique et aux Indes, où il coûte 2 fr. 50 l'hectolitre, et le cultivateur français, qui ne peut le produire à moins de 20 fr., perd au moins 3 fr. par hectolitre en le livrant à 17 fr. !  
Le blé à 17 francs, c'est la ruine de l'agriculture française à bref délai !  
Parlerons-nous du vin ? C'est un sujet douloureux pour notre département du Lot, pour tout le midi de la France ?  
Et l'impôt, qui atteint sous diverses formes le cultivateur français, a-t-on songé à le réformer ?  
L'agriculture paie à l'Etat 31 % de son revenu net annuel ; c'est-à-dire que sur 100 sacs de blé récolté, le cultivateur doit en donner 31 au fisc, et sur quatre têtes de bétail, il en élève une pour l'Etat.  
Que le blé manque ou que la terre reste en friche, que la mortalité décime le bétail, n'importe, le fisc n'en perçoit pas moins l'intégralité de l'impôt, par voie de contrainte et de saisie.  
En 1867, l'impôt était de 58 fr. par tête ; l'invasion, la guerre à outrance, la Commune et le gaspillage des huit dernières années l'ont presque doublé !  
Nous avons démontré que le Français paie aujourd'hui 111 fr., soit une fois plus que l'Anglais, le Belge et l'Allemand, deux fois plus que l'Espagnol et le Russe.

Lors de la discussion du régime douanier, en 1881, le Gouvernement et les Chambres, sur la demande des députés conservateurs, avaient pris l'engagement formel de dégrever l'agriculture.  
Et l'agriculture attend toujours, et l'agriculture se meurt !  
Pour sauver l'agriculture, il faut que les avocats et sous-vétérinaires opportunistes qui ont fait de la République leur carrière soient rendus à leurs dossiers et à leurs bêtes, et qu'ils soient remplacés par des hommes qui vivent au milieu des gens de la campagne et qui connaissent leurs besoins !  
\* \* \*  
Le sombre tableau que trace l'Union du Lot des souffrances sans cesse croissantes de l'agriculture est malheureusement exact ; nous en voyons autour de nous, dans nos campagnes jadis si florissantes, les tristes effets.  
La gêne, le découragement sont partout et la ruine de nos populations rurales assure, dans un avenir prochain, celle de notre commerce, de notre industrie.  
Telle est la triste vérité.  
Mais, où nous ne pouvons plus être d'accord avec notre honorable confrère, c'est lorsqu'il fait remonter à la République la cause de tous nos malheurs.  
Tous les principes de gouvernement se valent, et mieux qu'aucun autre le principe républicain est, par son essence même, le plus apte à apprécier les souffrances populaires et à les soulager.  
Tout dépend, aussi bien sous les Monarchies que sous le gouvernement du pays par

le pays, des hommes qui sont au pouvoir et de la somme d'aptitude, de désintéressement et de dévouement au bien public, qu'ils apportent à la gestion des affaires.  
Est-ce que la République libérale n'a pas été le plus fécond des régimes de 1870 à 1876.  
Et quelle belle page n'auront-ils pas dans l'histoire, tous ces hommes éminents, ayant à leur tête l'illustre Thiers, qui après avoir posé les larges bases de la troisième République, ouverte à tous les talents à toutes les bonnes volontés, accomplirent en quelques années cette œuvre admirable de la libération du territoire et de la régénération de la France !  
Ne passionnons pas le débat, ne faussons pas la vérité dans un but électoral, et sachons reconnaître cet axiome : que tous les gouvernements sont bons quand ils ont à leur tête des hommes capables, mettant toute leur ambition au service du pays.  
La décadence n'arrive que lorsque à ces hommes sages, succèdent des ambitions déréglées, des appétits inassouvis et des nullités prétentieuses. Alors les fautes s'amoncellent et les catastrophes sont au bout.  
Depuis cinq ou six ans nous en sommes là.  
Au lieu de s'occuper des saines aspirations du peuple, des angoisses de notre agriculture, nos gouvernants, approuvés dans tous leurs excès par des sénateurs comme MM. Béral et de Verninac et des députés comme M. Rozières, excitent les passions démagogiques, font tuer nos enfants aux extré-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

48

## LA BELLE LIMONADIÈRE

TROISIÈME PARTIE  
LA REVANCHE DE VIDOCQ

L'UNIFORME DU GÉNÉRAL

Ce furent :  
Dans la nuit du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier, le vol commis au préjudice du maréchal de camp Bouchu, en l'hôtel où cet officier supérieur était descendu provisoirement, rue de Richelieu, n° 17 ;  
Et, dans la soirée du lendemain, — à l'heure où, de nos jours, le gaz s'allume aux vitres, — la résurrection imprévue de la Belle Limonadière.  
Au moment où commence le dernier acte de notre drame, le public s'extasiait, en faisant mainte gorge chaude au bas de la fenêtre par laquelle l'un des points les plus vivants et les mieux éclairés de la capitale, d'adroits coquins n'avaient pas craint de s'introduire pour dévaliser de fond en comble un personnage considérable.  
Ou, soufflant dans ses doigts transis et battant la semelle sur la neige durcie par la gelée, faite de pouvoir trouver de la place au dedans, il admira

rait, du dehors, la belle Limonadière assise à son comptoir, derrière les glaces, incendiées de lumière, du café de l'Echelle, splendidement restauré.  
Or, pour quiconque a poussé jusqu'à cette limite l'insigne patience de nous lire, il demeure évident qu'il ne saurait être ici question de la dame Angélique Mazerolles, égarée juste douze mois auparavant, en son logis de la rue des Maçons.  
Paris semblait avoir perdu tout souvenir de l'ex-Cérés de la fête de l'Agriculture, de la riche veuve du quartier de la Sorbonne, dont la fin tragique, non moins que l'existence tapageuse, l'avait pour un instant, si violemment passionné. Paris est un monstre qui digère aussi vite qu'il dévore. Chaque jour lui ramène sa pâte d'émotions nouvelles. Ne lui demandez pas, le soir, s'il a conservé l'arrière-goutte du morceau dont il n'a fait qu'une bouchée le matin. Voici tout simplement ce qui était arrivé :  
Au dix-huitième siècle, chaque café avait sa belle limonadière. Sous l'Empire et sous la Restauration, on en trouvait encore une par ville. Rien de commun entre elles et nos demoiselles qui « tiennent la caisse » et ne parlent qu'aux garçons : rien de commun non plus avec les Gretchen pour tout faire de nos brasseries à l'instar de Strasbourg. Elle causait avec les clients, mais elle ne les servait pas. Elle était gaie, gracieuse, coquette comme une actrice qui veut plaire, mais n'acceptait — ouvertement — de ses adorateurs que des madrigaux, des bouquets et des bonbons. Par elle, l'estaminet avait l'air d'un salon.  
A ce métier, la belle limonadière devenait souvent millionnaire ; ses patrons toujours.  
Vous avez vu qu'Angélique mazerolles avait

été à la fois patronne et dame de comptoir. Aussi quand elle avait cédé son établissement pour cuir en paix d'une fortune conquise à la pointe de ses charmes, le nouveau propriétaire du café de l'Echelle s'était-il empressé d'installer en son lieu une de ces aimables personnes comme il n'en manque point pour tenir un emploi où il suffit de sourire avec une jolie bouche meublée de jolies dents, et d'agiter une sonnette d'une main soignée qui s'effile au bout d'un bras blanc à fossettes...  
Hélas ! le public est mouvant et variable. La bouche de celle qui remplaça la déesse émérite ne messidor an II, était-elle trop grande ou trop petite ? Son bras ne réunissait-il pas les conditions exigées de ton, de calibre et de contour ? Ou la vague obéissant au mouvement de rotation qui l'entraîne, était-elle parvenue à ce point où elle quitte, pour s'en aller papillonner ailleurs, l'endroit qui a fixé passagèrement son humeur capricieuse et vagabonde ?...  
Ce qui est certain, c'est que la foule déserta brusquement le café de l'Echelle pour se porter au jardin Turc, où la fameuse Joséphine, et au café du Bosquet, où la célèbre madame Romain commençaient à faire florès.  
Le successeur des époux Mazerolles avait lutté, pendant plusieurs années, contre la malchance. Puis, il s'était décidé à faire faillite, et l'établissement avait été fermé. Puis encore, la mode avait abandonné à leur tour le jardin Turc, le café du Bosquet, et celui des Milles-Colonnes au Palais-Royal, où, en dernier ressort, madame Romain avait transféré ses attraits. Celle-ci ayant perdu son mari, — qui avait succombé aux suites

d'une chute de cheval, — s'était retirée dans un couvent. Et Joséphine, sa rivale, après avoir gaspillé des monceaux d'or, s'était tuée en se jetant par la fenêtre de la mansarde dans laquelle la ruine l'avait reléguée, sur les hauteurs de Montmartre.  
Puis, soudain, on avait appris que le café de l'Echelle venait de se rouvrir, sans affiches, annonces ou avis préalables, plus pimpant, plus luxueux, plus magnifique que jamais, et, plus que jamais aussi, pourvu d'une demoiselle de comptoir dont la beauté, d'un genre tout particulier, effaçait celle des plus courues, des plus fêtées et des plus rayonnantes de ses devancières...  
Et quelle demoiselle de comptoir !... La fille d'un misérable, supplicié en Grèce au mois de juin précédent ! La fille du héros de l'Affaire de la rue des Maçons-Sorbonne ! La fille de Jacques Lebrun !...  
Comment cette enfant, modeste et pieuse, que le malheur avait, un instant tirée de l'humilité d'une vie chrétienne ; comment l'austère élève des dignes Sœurs de la Croix ; comment l'ange de vertu, de courage et de résignation dont la réputation d'Hermine avait contraint l'opinion à s'incliner avec respect, et dont on supposait l'immense et légitime douleur ensevelie au fond d'un cloître, s'était-elle résolue à se draper dans le bruit attaché à son nom, pour briger les hommages de ceux-là mêmes qui avaient applaudi à l'exécution de son père ? Pourquoi ambitionnait-elle de faire rejaillir sur son front l'éclat sinistre du couperet de Sanson !  
PAUL MAHALIN.  
(A suivre).

mités du monde et vident les coffres publics dans des entreprises insensées.

Les électeurs du Lot voient tout cela et ils le comprennent. Un instant ils ont pu se laisser tromper, mais avec la misère les yeux se désillent, et comparant les sottises de la république béaliste avec la prospérité de la République de 1875, ils voteront en masse pour la liste de cette République libérale et conservatrice, dont M. Calmon a levé hardiment le drapeau dans le Lot. Ce succès, nos adversaires eux-mêmes n'en doutent plus.

Un républicain conservateur.

LE PAYS REVIENT  
A LA RÉPUBLIQUE LIBÉRALE

Le *Journal des Débats* qui défend vaillamment la cause de la République libérale, publie des *Lettres de province* qui donnent la mesure exacte de l'état des esprits dans nos pays.

Nous détachons les passages suivants, que nos lecteurs liront avec toute l'attention qu'ils méritent :

« Oui, le pays revient à la politique modérée ; il se produit dans ce sens un mouvement très sensible.

Les idées opportunistes qui avaient longtemps soutenu le parti républicain, qui le soutenaient encore aux élections dernières, ne provoquent plus que scepticisme et dégoût chez la plupart de ceux qui s'y étaient attachés avec le plus d'ardeur, tandis que les idées radicales continuent à inspirer une vive répugnance à la masse électorale.

De là à conclure que les idées modérées gagnent le terrain qu'ont perdu les idées opportunistes et radicales, il n'y a qu'un pas.

Que le programme des élections dernières soit en baisse, il suffit de lire les professions de foi électorales pour s'en convaincre.

La guerre au clergé ne passionne plus personne et, si les radicaux font tant de bruit de la séparation de l'Église avec l'État, c'est à seule fin d'avoir un cheval de bataille contre les opportunistes.

L'enthousiasme pour les grandes entreprises de travaux publics et pour les dépenses de luxe en faveur des écoles primaires est très refroidi ; on comprend la nécessité d'une politique d'économie ; tous les partis sont d'accord pour réclamer le rétablissement de l'ordre dans les finances.

Les révisions constitutionnelles sont passées de mode. On a assez d'une première réforme de la magistrature, les brouillons seuls désirent un nouveau bouleversement de notre personnel judiciaire.

Quant à l'étrange politique extérieure qui nous a conduit à abandonner la riche Égypte pour courir au Tonkin des aventures ruineuses et sanglantes dont le terme échappe aux regards, il est permis de dire qu'elle est universellement jugée et condamnée.

Il ne reste donc plus rien, je ne sais que le répéter, de l'ancien programme opportuniste, si ce n'est le malaise profond que son imprudente application a répandu dans le pays, si ce n'est le dommage qu'elle a porté à la République, si ce n'est le réveil des espérances monarchiques qu'elle a provoqué.

La preuve que ce programme est déchiré, détruit, perdu, c'est que les opportunistes en sont réduits, les uns, comme dans la Nièvre, à se rallier au parti radical, les autres, comme dans le Pas-de-Calais, l'Oise, et même les Vosges, à accepter le programme de la république libérale, conservatrice et économe.

Les paroles récentes de M. Léon Say sont donc parfaitement justifiées : « Le pays nous revient. »

Oui, le pays revient aux modérés et l'attitude des républicains béalistes ne contribue pas peu à ce retour si désirable.

Tous les républicains sérieux ne cachent plus leur irritation de cette conduite digne du bas-empire, dont les opportunistes semblent s'enorgueillir et qui porterait le plus rude coup au principe républicain, si les libéraux, mieux avisés, ne savaient lui conserver dans nos campagnes toute sa dignité et tout son prestige.

Allez, MM. les béalistes, parades à votre aise et réunissez-vous à Gourdon ou ailleurs autour d'une table succulente. Vous prouvez ainsi que vous comprenez bien les misères de nos populations rurales et que vous méritez d'être pris au sérieux....

Sautez, dansez, buvez, glossez, faites les fous en face de la misère publique, montrez-vous en un mot tels que vous êtes.... La

République conservatrice ne peut que gagner à la comparaison faite entre vous et ses représentants.

Un républicain conservateur.

Informations

Lettre d'un de nos soldats du Tonkin.

Haiphong, juillet 1885.

Mon cher ami,

... La dernière fois que je t'ai écrit, j'étais, il m'en souvient vaguement, au Kep, dans un blockhaus, où la pluie et la boue par conséquent ne manquaient pas.

Depuis ce temps, j'ai fortement pérégriné : colonnes absurdes contre des pirates insaisissables, juchés sur des rochers inaccessibles, qui nous fusillaient comme des lapins sans qu'on puisse leur rendre la pareille. Nous perdons nos hommes en abondance dans ces expéditions inutiles. Les trois quarts prennent la fièvre ou meurent d'insolation. Ma compagnie en est à son troisième contingent de 180 hommes. Le reste est mort par le feu ou la maladie, traîne dans les hôpitaux, ou encore a été renvoyé en France...

Nos officiers eux-mêmes ne sont pas exempts, malgré les soins qu'ils prennent, des atteintes de toutes les maladies qu'engendre cette terre d'or du Tonkin.

... Pour moi, voilà deux mois que je me traîne d'hôpitaux en hôpitaux.

Aujourd'hui, je suis hors de danger ; mais j'ai, paraît-il, été à deux doigts du saut. J'ai dû prendre cela d'abord dans la retraite de Lang-Son, et ensuite dans les quatre jours de grand-garde qui ont suivi le petit combat de Kep ; quatre jours que j'ai passés continuellement dans l'eau jusqu'au ventre et l'œil au guet. D'ailleurs, les autres soldats qui étaient avec moi dans cette circonstance n'ont pas été plus heureux. Je les ai tous vu arriver successivement à l'ambulance de Phu-Lang-Tuon. Beaucoup d'entre eux sont morts ; d'autres ont été rapatriés.

Ne voilà-t-il pas une drôle d'expédition ? La paix est faite et les soldats se battent toujours ! Et les hommes que les balles épargnent sont frappés par les fièvres et les insulations.

**Madagascar.** — M. le lieutenant-colonel Ronsoil, de l'infanterie de marine, arrivé à Madagascar, par le transport la *Garonne*, a pris le commandement supérieur des troupes de toutes armes, stationnées à Tamatave.

Après les élections, des renforts importants seront envoyés à l'amiral Miot et, très prochainement, un colonel et un autre lieutenant-colonel seront mis à sa disposition.

Les forces navales dont disposera l'amiral Miot lors de la reprise des hostilités, c'est-à-dire aussitôt après l'hivernage, peuvent s'évaluer à 3000 hommes d'équipage et 100 bouches à feu.

Etant donnée l'importance de cette escadre envoyée à Madagascar, on est porté à croire que dans un temps très proche, l'amiral Miot frappera un grand coup à Madagascar.

Comme on le sait, c'est notre compatriote, M. le contre-amiral, comte de Marquessac, qui a été nommé au commandement de l'escadre du Levant et a arboré son pavillon sur le cuirassé la *Vénus*, qui compte au nombre de ses officiers M. Deloncle, lieutenant de vaisseau, originaire du Lot.

A sa sortie de Toulon, l'escadre du Levant s'est dirigée sur les *Cyclades*, a visité *Smyrne*, les *Sporades*, puis s'est rendue en Égypte où elle est arrivée le 1<sup>er</sup> septembre.

Du Caire et après s'être arrêtée à Alexandrie, elle gagnera la Syrie et rentrera à Smyrne en octobre. Elle évoluera dans les mers du Levant jusqu'à mi-hiver. En mars, elle visitera de nouveau toutes ses stations et puis rentrera en France.

Testament de l'amiral Courbet.

— Le testament de l'amiral Courbet est revenu en France avec sa dépouille mortelle. Le 1<sup>er</sup> septembre, il était déposé à Abbeville, dans l'étude de M<sup>e</sup> More, notaire de la famille. Le 5 septembre, le contre-amiral de Montaignac, président de la Société centrale de sauvetage des naufragés, recevait de M<sup>e</sup> More copie du testament :

Pescadores, 28 mars.

« Je laisse à la Société centrale de sauvetage des naufragés toutes mes économies d'argent ou de valeurs mobilières.

» Ces économies provenant de mes appointements, et mes sœurs et belles-sœurs et nièces

ayant une large aisance, je pense qu'elles m'approuveront. »

**Congrès des comités monarchistes.** — 250 délégués monarchistes des départements se sont réunis dans la soirée chez M. de Lambert Sainte-Croix ; ils ont adopté un programme dans lequel, après avoir énoncé les griefs contre la République, ils réclament un pouvoir stable et fort qui rende la France prospère, rétablisse la paix religieuse, soive à l'extérieur une politique prévoyante.

Le programme ne pose pas la question de République en de Monarchie ; il demande seulement le rétablissement de l'article 8 de la Constitution.

Conflit hispano-allemand.

On télégraphie de Berlin au *Gaulois* :

« Je tiens de source absolument autorisée que l'Allemagne abandonne l'île de Yap aux Espagnols autant pour éviter la chute de la monarchie d'Alphonse XII que pour maintenir la paix. Cette résolution est due à l'initiative de l'empereur, du prince héritier et de toute la famille impériale. »

Le *Figaro*, de son côté, reçoit la dépêche suivante de Berlin :

« La paix avec l'Espagne est assurée. L'Allemagne se désiste de toutes ses prétentions sur l'île de Yap, et ordre a été envoyé à la canonnière allemande de quitter les Carolines et de rallier Sidney. »

Le *Gil Blas* annonce, sous les plus expresses réserves, que le général de Courcy, commandant le corps expéditionnaire du Tonkin, aurait été frappé d'aliénation mentale.

M<sup>me</sup> SARAH-BERNHARDT et la troupe tout entière du Théâtre de la Porte-Saint-Martin, donneront dimanche prochain 13 septembre, *Froufrou*, au Théâtre de Montauban.

CHRONIQUE LOCALE  
ET RÉGIONALE

Convocation des électeurs.

Paris, 8 septembre.

L'*Officiel* publie le décret suivant :

Article premier. — Les collèges électoraux des départements sont convoqués pour le 4 octobre prochain à l'effet d'élire le nombre de députés fixé par le tableau annexé à la loi du 16 juin 1885.

Art. 2. — L'élection aura lieu sur les listes arrêtées le 31 mars 1885.

Les maires des communes où, conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, il y aura lieu d'apporter des modifications à la liste arrêtée le 31 mars dernier, publieront, cinq jours avant la réunion des électeurs, un tableau contenant lesdites modifications.

Art. 3. — Le scrutin ne durera qu'un jour. Il sera ouvert à huit heures du matin.

Toutefois, dans les communes où, pour faciliter aux électeurs l'exercice de leurs droits, il paraîtra utile de devancer cette heure, les préfets pourront prendre à cet effet des arrêtés spéciaux, qui seront publiés et affichés dans chaque commune intéressée cinq jours au moins avant la réunion des collèges électoraux.

Dans tous les cas, le scrutin sera clos à six heures du soir, et le dépouillement suivra immédiatement.

Art. 4. — Le recensement général des votes sera fait au chef-lieu du département en séance publique. Il sera opéré par une commission composée de trois membres du conseil général désignés par le préfet.

Art. 5. — Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le deuxième dimanche qui suivra le jour de la proclamation du résultat du premier scrutin.

Art. 6. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, dont la publication, partout où besoin sera, aura lieu conformément aux dispositions des ordonnances du 27 novembre 1816 et du 18 janvier 1817.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Lorsque la recette baisse à la baraque foraine, les saltimbanques revêtent leurs plus beaux costumes, enfourchent leurs plus fières montures et les voilà partis à travers la ville, musique en tête, flamberge au vent débitant leurs boniments sonores, et donnant à la foule épastrouillée, rendez-vous pour le soir.

On ne saurait trouver image plus juste pour montrer à quel degré de grotesque est tombé le spectacle donné depuis quelque temps par les candidats béalistes.

A mesure qu'ils se rendent mieux compte de l'indifférence des populations rurales à leur égard, ils redoublent d'efforts, tambourinent plus raide, discourent à perdre haleine, et redoublent d'exclamations dithyrambiques dans leurs journaux pour célébrer leur marche soi-disant triomphale.

Toutes ces parades là ne trompent plus personne et l'habitant des campagnes, moins que tout autre, se laisse prendre au verbiage ennuyeux du charlatan brillamment chamarré, qui lui offre ses drogues à grand renfort de grosse caisse, au coin de la place publique du village.

Bien naïfs ceux qui pensent que le paysan se méprend sur toute cette comédie électorale, que les béalistes ont portée sur un terrain indigne aussi bien de la cause qu'ils prétendent soutenir, que de la dignité des électeurs.

Aujourd'hui, grâce à l'instruction largement répandue, aux voies de communication rapides, aux mille voix de la presse, chacun raisonne, chacun se rend compte et chacun veut juger par lui-même. Or, que signifie cette exhibition journalière de candidats, aux carrefours, au cabaret, partout. Que signifient ces discours fastidieux, serinés aux quatre points cardinaux du département toujours sur le même air, absolument comme dans les orgues de barbarie.

Que signifie tout cela ? Est-ce que dans notre département tout le monde ne se connaît point peu ou prou ? Est-ce qu'on ne sait pas que M. Talou est un modeste tabellion à qui la basoche aurait toujours dû suffire ; M. Rey un habile praticien, dont le canton de Catus ne saurait se débarrasser ; M. Rozières un charmant garçon, que la politique ne tracasse guère ; M. Lachèze un avocat de canton comme il y en a trop aux parlements.

Et si le besoin de telles aptitudes se faisait trop vivement sentir pour rehausser l'éclat de nos assemblées législatives, MM. Béral, Verninac et autres croient-ils que les Electeurs ne les trouveraient pas tous seuls, sans qu'il soit besoin de leur crier tous les jours, de Luzach à Savanac et de Nuzéjols aux Mazuts : « Prenez mon ours ! »

Non, croyez-en un homme qui ne vous veut pas de mal et qui déplore d'être obligé de tourner en ridicule toutes vos manœuvres extravagantes : rouler ainsi la bosse de bourgade en bourgade, de banquet en banquet, d'étalage en étalage avec sa marchandise électorale, c'est s'exposer à la déflorer, à la maculer, à la ravalier, à la discréditer, à l'avilir, et du diable alors, si les chalandiers en veulent, à quelque prix que ce soit.

Or, savez-vous, messieurs les béalistes, ce que disent nos madras paysans qui assistent à vos joyeux ébats :

— « Qual que se sentou bien molaous, lus Béraliens, per fa oquel dröllé de mes-tié. »

Passons en revue la presse locale.

La presse réactionnaire s'esbaudit naturellement des descentes de la Courtille de la mascarade Béral et Cie. Nous lisons dans l'Union du Lot :

LA TROUPE BÉRALISTE A FIGEAC.

La grande représentation de la troupe Béral et Verninac a eu lieu dimanche, à trois heures dans notre ville.

L'insuccès a pleinement dépassé nos espérances.

Dès deux heures, les trois ou quatre cents purs qui forment la claqué ordinaire de Sa Virginité républicaine Vival, accaparaient la salle de l'ancien palais de justice, et la défendaient ainsi contre l'envahissement ennuyeux des réactionnaires de toutes nuances. — Le citoyen Vival n'aime pas à être discuté.

Vers trois heures, entrée de la troupe par la porte du public; distribution de poignées de mains, de sourires et de courbettes.

L'élément rural est représenté dans le cortège par le maire de Capdenac, qui sourit en chimpanzé; on assure que le citoyen Vival vient de lui intimer l'ordre de brûler, sur la tribune, son ancienne correspondance avec M. le comte de Turenne, et que ce sacrifice sera particulièrement agréable à Teutatès-Béral.

M. Vival fait, comme toujours, le coup de la nomination du président, comme si Figeac n'avait pas depuis longtemps son président par destination: l'inévitable Julien Bailly, bonne vieille barbe de 48, qui n'est pas encore revenu des rêves humanitaires de Fourier.

Speech du président qui remercie l'assistance de l'honneur qu'on lui fait, honneur dont il se sent indigne, etc... C'était prévu; il n'y a qu'à appuyer sur le bouton.

Présentation successive des divers sujets de la troupe.

A tout seigneur tout honneur! L'honorable M. Rozières, affublé d'un peplum rouge, vient affirmer que la couleur de son costume est bon teint. — Un électeur irrévérencieux veut gratter un peu et découvre les anciennes abeilles à peine couvertes. — Cris de l'assistance! — Tumulte indescriptible! — Que deviendrait la République si l'on faisait de même pour la peau de tous les caméléons!

Une bonne tête de marguillier protestant, répondant au nom de Lachièze, fait la révérence à son tour. Il récite un petit discours révolutionnaire où l'on voit rouler dans une capilotade fantastique les membres sanglants et les têtes écrasées des suppôts de la réaction.

A sa suite, comme sortant d'une boîte, M. Talou, officier de cavalerie, blanchi sous le harnois. Il essaie timidement de se débarrasser de cette peau de calmoniste qui pèse à ses épaules comme une chemise de Nessus. Il jure, avec un terrible roulement d'yeux, d'exterminer la réaction; s'il meurt à la peine, son fils lui survit. La dynastie des Talou aidant, la République peut dormir sur ses oreilles.

M. Rey est réservé pour la bonne bouche. Ce serait bien heureux pour ce petit homme qu'un Apollon eût présidé à son entrée dans le monde; il aurait peut-être offert à l'admiration de nos contemporains un spécimen moins disgracié de notre pauvre humanité. On assure qu'à sa vue seule le phylloxéra, comme par prodige, disparaît de nos contrées: ce serait donc une trop grande perte pour le département que de l'envoyer à la Chambre.

Ah! j'oubliais de dire que celui-là est républicain: je proteste s'il demande l'égalité des physiologies.

Latoile tombe sur un appel farouche de Jupiter-Béral aux démocrates Figeacois et sur le refus de prêter le serment réclamé par Vival de conserver la liste entière, sans compromission avec le républicain Calmon, au scrutin de ballottage, s'il a lieu.

Ce pauvre M. Béral, disait un sceptique en sortant, il pouvait bien laisser prêter le serment, cela ne lie guère. C'est la seule monnaie que nous rendent les républicains.

VÉRAX.

Le Réveil, organe cher à la coterie béraliste, en dit une de bien bonne qui retombe, comme une citrouille de première grandeur, sur le nez olympien de l'inventeur, non breveté, de l'organisation électorale dans le Lot :

Supposez que M. Calmon ait le courage de se présenter, lui aussi, à un banquet pour vous dire: Le Peuple doit se gouverner lui-même par ses représentants.

— Farceur, lui répondriez-vous, vous venez nous vanter le Suffrage universel, et votre Louis-Philippe ne voulait même pas que nous votions; sous son règne, il n'y avait, dans la France entière, que deux cent mille électeurs.

Triple farceur, mon bon Réveil, vous répondra à son tour le Suffrage universel: « Votre Majesté Béral fait encore mieux que Louis-Philippe, puisqu'il veut substituer à nous, Electeurs du Lot, **qui sommes 86000**, ses 300 délégués qui ont la prétention de nous imposer leurs choix.

« M. Béral, qui veut jouer au tyran, a besoin d'une bonne leçon de modestie, il l'aura le 4 octobre, foi d'Electeurs libres. »

La République libérale fait ressortir avec infiniment d'esprit les amusantes contradictions des journaux de diverses nuances sur les opinions de M. Calmon :

Nos adversaires de droite et de gauche nous feraient la partie belle, si nous voulions profiter de leurs affirmations contradictoires pour montrer l'inanité de leur polémique.

Pour les réfuter victorieusement, et peut-être même pour les rendre du même coup légèrement ridicules, il n'y aurait qu'à les opposer les uns aux autres, en les invitant à se mettre d'accord sur le compte des opinions de M. Calmon et de ses amis.

La République libérale n'aurait qu'à rester spectatrice du tournoi engagé entre le Réformateur, le Réveil et le Republicain d'une part, et de l'autre le Courrier et l'Union, sur le point de savoir si M. Calmon est républicain ou ne l'est pas.

Pour nos confrères de gauche, M. Calmon est immaculé de républicanisme, chacun sait ça. C'est un affreux réactionnaire, et, disons le grand mot qui s'échappe de temps en temps de leurs fortes poitrines comme un malédictio suprême, c'est un orléaniste.

Mais voilà que les journaux de droite ne sont point de cet avis. M. Calmon est pour eux-ci un misérable républicain, méritant à ce titre toutes les réprobations des monarchistes coalisés.

L'Union traite M. Calmon de « vulgaire opportuniste ». Le Courrier va même plus loin, il le dénonce avec indignation « comme le véritable chef de la République dans ce pays. »

En voilà assez pour montrer la mesure de la bonne foi de nos adversaires et quel cas les électeurs doivent faire de leurs criaileries intéressées, qui prouvent une seule chose, le dépit des meneurs et le désarroi qui règne dans leurs rangs de plus en plus clairsemés.

Représentation extraordinaire.

Nous lisons dans le Republicain :

La ville de Gourdon se prépare à recevoir les candidats républicains le 20 septembre prochain.

Pour montrer dans ce chef-lieu d'arrondissement la force et la solidarité du parti républicain, elle veut donner à cette manifestation tout l'éclat possible et dans ce but elle organise un banquet démocratique.

Nous adressons donc l'appel le plus pressant au dévouement de nos amis. Il faut que les adhésions arrivent aussi nombreuses que possible.

Ceci nous rappelle les speeches célèbres du régisseur (parlant au public) du Cirque Romain... « Comme vous le voyez, Messieurs et Mesdames, l'administration ne recule devant aucun sacrifice à seule fin de satisfaire pleinement l'aimable public Gourdonnais.

Dans notre dernière et extraordinaire représentation du 20 septembre prochain, tous les exercices seront renouvelés. Nous vous présenterons les quatre clowns les plus agiles, bondissant sur le tremplin politique à des hauteurs vertigineuses. Puis nos singes savants prononceront, sur un simple signe du maître, des discours de la plus haute éloquence. En un mot aucun sacrifice ne nous coûtera pour montrer la force et la solidarité de notre organisation.

« Nous comptons, Messieurs et Mesdames, sur l'honneur de votre présence à la représentation extraordinaire du 20 septembre, à Gourdon.

« Nous vous adressons le plus pressant appel pour que vous ne manquiez pas de venir en foule applaudir nos artistes mirifiques.

« La soirée est à leur bénéfice.

« Qu'on se le dise. »

Pour copie conforme :

REPORTER.

Manœuvres de régiment.

Idée générale des manœuvres de régiment.

(FIN).

6<sup>e</sup> journée. — Exercice de brigade. Ennemi supposé. — THÈME: Rassemblement de la brigade encadrée, l'ennemi est supposé dans la direction de Saint-Projet. — Ordre préparatoire de combat. Marche en avant dans cet ordre.

7<sup>e</sup> journée. — Exercice de brigade. Ennemi supposé. — THÈME: Mise en route de la brigade isolée marche dans la direction de Saint-Projet.

Passage de l'ordre de route à la formation préparatoire de combat. Marche dans cet ordre changement d'orientation.

L'ennemi est supposé s'être porté sur Saint-Projet et opérer une marche de flanc.

Rentrée au cantonnement de Caylus en passant de l'ordre préparatoire de combat à l'ordre de marche rétrograde.

8<sup>e</sup> journée. — La brigade encadrée prend l'ordre préparatoire de combat et se replie dans cet ordre sur Septfonds. — Ordre de combat, marche rétrograde.

Etablissement des avant-postes en avant de Septfonds.

9<sup>e</sup> journée. — THÈME: Exécution de travaux de campagne dans la direction de Caussade, pour mettre Septfonds en état de défense. Ces travaux sont exécutés dans la matinée.

Les chasseurs à pied sont laissés à leur garde. Marche rétrograde de la brigade sur Caussade. Bivouac en avant de Caussade dans la direction de Septfonds.

Opérations de nuit contre les ouvrages.

10<sup>e</sup> journée. — Marche sur Caussade. — Repos. — THÈME: L'ennemi repoussé est supposé être remonté vers le Nord.

Marche de la brigade de Septfonds sur Caussade.

11<sup>e</sup> journée. — Exercice de brigade. — Ennemi figuré. — THÈME: Les chasseurs sont envoyés pour prendre position entre Caussade et Montpezat, figurant un détachement de l'ennemi qui s'est rabattu sur ce point, déterminant un mouvement tournant.

Marche de la brigade sur Montpezat. Rassemblement en avant de Caussade. — passage à l'ordre préparatoire de combat, marche dans cet ordre. — Ordre de combat, combat réglementaire de la brigade isolée. — L'ennemi repoussé est rejeté sur Montpezat, attaque du village.

Etablissement des avant-postes.

Cantonnements — Montpezat.

12<sup>e</sup> journée. — Exercice de brigade. — Ennemi supposé. — THÈME: Les chasseurs et l'artillerie regagnent leur garnison. Rassemblement de la brigade. Occupation d'une position défensive.

La cavalerie est envoyée à la poursuite de l'ennemi, appuyée par des bataillons.

13<sup>e</sup> journée. — Dislocation.

Accident. — Le 13<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval fait, en ce moment, des manœuvres sur le territoire de la commune de Grissoles, pendant que le 10<sup>e</sup> régiment de dragons manœuvre sur le territoire de la commune de Diepenlatale.

Jeudi matin, le 13<sup>e</sup> chasseurs opérait une charge à rangs serrés; un de chevaux du premier rang s'est abattu, entraînant son cavalier qui, dans l'impossibilité de se relever, a été piétiné par tout le reste de la colonne.

Le malheureux soldat, presque entièrement broyé par les pieds des chevaux, après avoir reçu les premiers soins des chirurgiens du régiment, a été dirigé sur l'hospice de Montauban.

Son état, très grave, inspire le plus sérieuses inquiétudes.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés: curé de Sènièrgues, M. Molinier, vicaire de St-Sauveur à Figeac; — vicaire de Calamane, M. Martel, vicaire de la cathédrale; — vicaire de la cathédrale, M. Bourès; — vicaire de St-Sauveur à Figeac, M. Séval.

Travaux effectués par les ponts et chaussées sur la rivière du Lot en 1885.

Rechargement des barrages de Toirac, Montbrun, Ganiil, Bouziés, Vers, Galessie, Arcambal, Lacombe, Albas et des digues d'Ambayrac et de St-Géry.

Amélioration du chemin de hallage à Gaillac, Ganiil, Touzac, et dans le contour de Cahors.

Construction d'une galerie d'accès à l'écluse de Floiras.

Réparation de la tête aval du souterrain de Montbrun, des écluses de Douelle et Grimard, des pertuis de Cadriou et du perré de Gimard.

Amélioration de la sortie de l'écluse de Larnagol. Dragages à Toirac et à Gaillac.

Restauration de vantaux de Montbrun, Ganiil, St-Georges, Langle, Bourrut, Campastié et le Fossat.

Réparation de cales des bacs de Fontenac, Montbrun, St-Géry, Béars et Anglars.

Ces travaux coûteront 101,445 fr.

Perceptions. — Par arrêté de M. le ministre des finances, en date du 31 août dernier, M. Robinet, Jean-Baptiste-Eugène, percepteur

de Cazes-Mondenard (Tarn-et-Garonne), a été nommé percepteur-receveur municipal des communes composant la réunion de Sauzet, en remplacement de M. Monmayou.

Recensement de la population.

— Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets des instructions en vue du recensement quinquennal de la population, qui doit avoir lieu en 1886. Les dépenses de cette opération étant classées par la loi parmi les dépenses obligatoires, les communes devront les comprendre dans leur prochain budget.

Appel des réservistes en 1885

Modification à la convocation des réservistes de la classe 1878, affectés à la cavalerie et à l'artillerie (2<sup>e</sup> série). — Par ordre du ministre de la guerre, la convocation des réservistes de la classe 1878, appartenant à la cavalerie et à l'artillerie, qui avait été fixée primitivement au 25 septembre 1885 (2<sup>e</sup> série), s'effectuera du mercredi 21 octobre au mardi 17 novembre inclus.

Sont également convoqués pour le 21 octobre 1885, les réservistes des mêmes armes qui, appelés pour le 26 août (1<sup>re</sup> série), ont été ajournés à la convocation de la 2<sup>e</sup> série.

Nota. — Les hommes qui, après la lecture du présent avis, conserveraient quelque doute au sujet des obligations qui leur incombent, devront s'adresser à la gendarmerie, qui est toujours en mesure de les renseigner.

Vols. — Le commissaire de police, ayant à la suite d'une plainte déposée par le sieur Ganjeon, Charles, limonadier, rue St-James, opéré des perquisitions dans la chambre occupée par la femme Coudere Irma, épouse Arbouy, ménagère, rue St-Urcisse, a saisi 39 objets de lingerie que cette dernière avait volés audit Ganjeon.

Procès-verbal a été transmis au Parquet.

Accident. — Le 1<sup>er</sup> septembre, dans la soirée, le nommé Tocaven (Etienne), soldat au 63<sup>e</sup> de ligne, en convalescence chez ses parents, aux Garrigues du Vigan, a été victime d'un triste accident: il passait dans un chemin, portant un fusil sur l'épaule gauche, les canons tournés vers la terre, lorsque soudain, un coup de son arme est parti. Le malheureux Tocaven a reçu toute la charge de mollet gauche.

Signalement. — Prière de rechercher le nommé Delmon (Félix), âgé de 44 ans, natif de Fons, canton de Figeac (Lot), chef d'équipe à Auniac, commune de Nozac (Lot), qui a quitté sa famille le 27 août 1885, porteur de son livret d'ouvrier et du livret de caisse d'épargne postale numéro 46-3628.

Delmon était vêtu, au moment de son départ, d'un pantalon sombre, d'une blouse bleue, coiffé d'un chapeau rond en feutre noir avec un crêpe, et chaussé de brodequins.

Il est de taille moyenne, teint brun, yeux gris, moustache et cheveux grisonnants.

Le temps probable. — Voici quelle sera, d'après Nick, la physionomie probable du mois de septembre :

Les éléments astronomiques restent à peu près les mêmes que précédemment, la première dizaine du mois de septembre présentera, sur la France et sur les pays voisins, un temps assez accidenté, avec coups de vents, orages épars violents encore probables, grêle à redouter, crues locales, ravines, vers les (??) 5, 7; vers 8 (??), 10, tantôt sur une zone, tantôt sur une autre. La seconde dizaine sera relativement assez belle, notamment sur la zone méridionale, sauf quelques perturbations passagères vers les 12, 15 (?), 18. La troisième dizaine sera un peu plus variable que la seconde, mais moins que la première; quelques perturbations vers les 22 (?), 24; vers les 30 (?), 1<sup>er</sup> octobre. Variations brusques de température, surtout la nuit.

Le nombre de points d'interrogation indique l'importance probable des perturbations, qui retardent d'un à trois jours, suivant la latitude ou la longitude des localités.

Gros temps probables!

Institution D. La Fontaine, 3, rue Capdeville, à Bordeaux.

Directeur: D. LA FONTAINE, officier d'Académie, Baccalauréats; études classiques complètes; études commerciales et industrielles, comptabilité, langues. Volontariat, écoles vétérinaires, arts et métiers. Rentrée générale 1<sup>er</sup> octobre.

INJECTION BROU

ZINCO-SABURNINE 40 ANS DE SUCCÈS. La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents. Répétition franco contre mandat-poste. — Prix: 5 fr. le flacon. J. FERRÉ, Ph<sup>o</sup>, 101, rue Richelieu, PARIS.

# ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

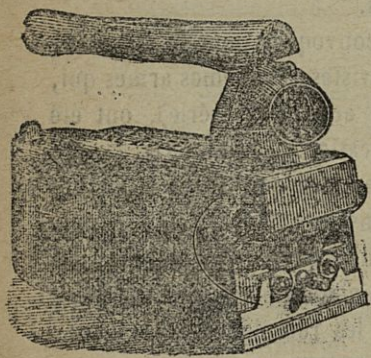
La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque :

## RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de :

Le litre.....	5 fr. 25.
La bouteille.....	4 fr. 50.
Le demi litre.....	2 fr. 90.



## NOUVEAU FER A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :  
**Économie, Propreté, Salubrité.**

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**  
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

# MAISON DES 100,000 PALETOTS ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

## CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

## GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

# Jacques FONTÈS Successeur

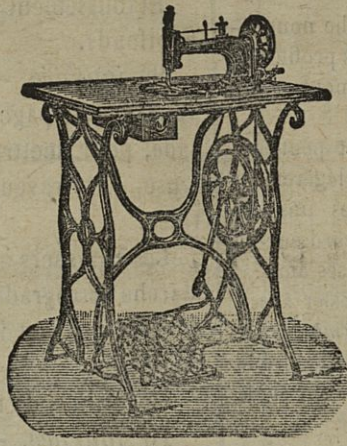
Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premiers fabricants de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

## MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS (Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4<sup>me</sup>

C. DESPRATS, Successeur  
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

## LES RAMOS

Marchand tailleur rue Fénelon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 30 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

## ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

## A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

## SANTAL de MIDY

Supprime copulins, cutibé, injections, guérit en 48 heures les écoulements. Ph<sup>o</sup> MIDY, 143, Faub<sup>o</sup> St-Honoré, Paris

## VIN de PEPTONE de CHAPOTEAUT

La Peptone est le résidu de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes personnes atteintes d'anémie par épuisement, digestions difficiles, dégoût des aliments, fièvre, diabète, phthisie, dysenterie, tumeurs, cancers, maladies du foie et de l'estomac. PARIS, Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue. Dépôt dans toutes les Pharmacies.

## VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.



Le propriétaire-gérant, Layton.

Vinaigres de l'Étoile de qualité supérieure rouges et blancs

# COUSTILLAS Jeune

Rue de Bordeaux — PÉRIGUEUX

M

J'ai l'avantage de vous offrir mon VINAIGRE DE L'ÉTOILE de qualité extra afin que cette sorte ne soit pas confondue avec les Vinaigres inférieurs et défectueux qui sont journellement offerts. J'ai déposé au Tribunal de commerce cette marque qui est ma seule propriété, mes clients seront ainsi assurés de recevoir toujours la même qualité.

Attendant d'être favorisé de vos ordres.

Agréé, M. COUSTILLAS Jeune.

## PRIX-COURANT & CONDITIONS DE VENTE

VINAIGRE SUPÉRIEUR de l'Étoile rouge ou blanc, l'hectolitre..... 30<sup>f</sup>

Franco de port gare de l'acheteur

Je paie les droits de 5 centimes par litre en sus et les ajoute à la facture, je reprends les fûts pour le prix coté.

Il est ajouté gratis à chaque expédition Vinaigre un très joli tableau indiquant le dépôt de ce produit, ce qui facilite beaucoup la Vente.

LA MAISON ACCEPTE DES REPRÉSENTANTS SÉRIEUX ET ACTIFS

EXPOSITION



CAHORS 1881

# B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

## DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBAREU archiviste départemental. Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

## CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction : — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

## NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M. -J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

## TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1844. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 10 par la poste.

## LE QUERCY

AUX ETATS GÉNÉRAUX DE 1789. — Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal des séances — Liste complète des députés, par M. L. COMBAREU, archiviste départemental. 15 exemplaires à vendre : 7 fr. au Bureau du Journal du Lot, 7 fr. 50 par la poste.

## GOURDON

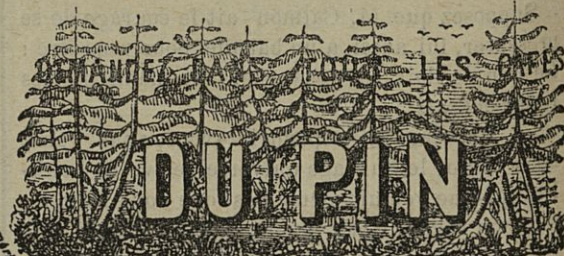
ET SES SEIGNEURS du X<sup>e</sup> siècle au XIV<sup>e</sup> siècle par MM. L. COMBAREU et F. CANGARDEL. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. 1 f. 25 par la poste.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

## LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, inventeur — 9, rue de la Paix



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter ; il est difficile de créer

l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR

Membre du Jury BORDEAUX EXP<sup>o</sup> INT<sup>o</sup> 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.